

#### RAPPORT D'ESSAI

## **Qualité de l'Air et Analyses des retombées**

Réalisé par

**BUREAU VERITAS** 

685, Rue Georges Claude CS 60401 13591 AIX EN PROVENCE CEDEX 03 Pour

**VALE NOUVELLE CALEDONIE** 

SITE DE GORO 98800 MONT DORE Nouvelle Calédonie

Rapport N°: 003984-259611/4/1/1 indice 0





A l'attention de Yann VESSILLER

Rapport N° 003984-2596131/4/1/1 Signataire du rapport : Bertrand SIMON

le: 23/07/2013

#### RAPPORT D'ESSAI

# Qualité de l'Air Mesure des concentrations de SO<sub>2</sub> Retombées atmosphériques Mesure des concentrations en S

Période du : 26 Avril au 27 Mai 2013

Lieu d'intervention : Site de Goro et sa périphérie

#### Suivi documentaire:

Indice	Date	Emetteur	Commentaires
0	23/07/13	B.SIMON	Edition du document
1			
2			

Ce rapport comporte 32 pages.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0			
date 23/07/13			
Page 2 / 32			



1.	SYNTHESE DES RESULTATS	4
<u>1.1.</u>	. QUALITE DE L'AIR - TUBES PASSIFS	4
<u>1.2.</u>	. RETOMBEES ATMOSPHERIQUES – PLAQUETTES DE DEPOTS	7
	VALEURS DE REFERENCES ET COMMENTAIRES SUR LES RESUL	
3.	OBJET DE LA MISSION	10
4.	PLAN D'ECHANTILLONNAGE	10
<u>Ech</u>	nantillonnage spatial :	10
<u>Ech</u>	nantillonnage temporel :	12
5.	ACTIVITE DU SITE	13
6.	DONNEES METEOROLOGIQUES	13
7.	CONDITIONS DE MESURAGE ET VALIDITE DES ESSAIS	14
8.	METHODOLOGIE	16
9.	ANNEXES	19
	ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS	
	ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS	
	ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES	



#### 1. SYNTHESE DES RESULTATS

#### 1.1. QUALITE DE L'AIR - TUBES PASSIFS

#### Synthèse des résultats des mesures réalisées sur la période du 26 Avril au 27 Mai 2013 :

Les mesures par échantillonnage passif permettent de connaître les valeurs moyennes des concentrations en polluants correspondant à la période d'exposition.

Les résultats suivants sont issus des concentrations moyennes par polluant et par site de mesure fournis par le laboratoire d'analyse. Il s'agit des données brutes.

Identification point de	SO2
mesure	Concentration (en µg/m3)
PS 1	1.5
PS 2	1.8
PS 3	5.6
PS 4	5.1
PS 5	6.1
PS 6	5.4
PS 7	4.3
PS 8	3.7
PS 9	8.6
PS 10	10.1
PS 11	8.9
PS 12	10.2
PS 13	7.8
PS 14	1.7
PS 15	1.3
PS 16	0.6
PS 17	14.7
PS 18	14.6
PS 19	0.7
PS 20	1.0
PS 21	2.2
PS 22	3.0
PS 23	3.1
PS 24	3.3
PS 25	0.8
PS 26	0.7
PS 27	0.8
PS 28	0.4
PS 29	0.6
Blanc	<0.3

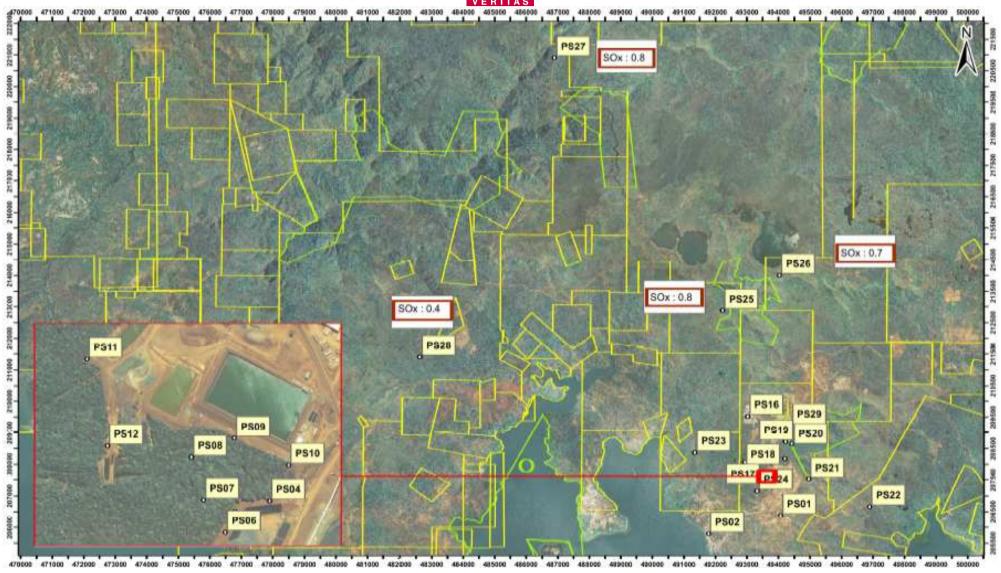
## Représentations spatiales des résultats des mesures réalisées sur la période du 26 Avril au 27 Mai 2013 :

Les différents résultats présentés sur les cartes sont exprimés en µg/m3.

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0				
date	23/07/13			
Page 4 / 32				

Réf.: EV-RA-1Rap V9.11





N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0			
date 23/07/13			
Page 5 / 32			





N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0			
date 23/07/13			
Page 6 / 32			



#### 1.2. RETOMBEES ATMOSPHERIQUES – PLAQUETTES DE DEPOTS

#### Synthèse des résultats des mesures réalisées sur la période du 26 Avril au 27 Mai 2013 :

Les mesures des retombées atmosphériques effectuées par la méthode des plaquettes de dépôts permettent la détermination de la masse des retombées atmosphériques sèches en polluants pendant la période d'exposition.

Les résultats suivants sont issus des concentrations par polluant et par site de mesure mesurés par le laboratoire d'analyse.

Identification point de	Poussières	S
mesure	Concentration (en mg/m2/mois)	Concentration (en µg/m2/mois)
PS3	0.45	< 9.8
PS7	0.16	< 9.8
PS8	0.18	< 9.8
PS10	0.45	< 9.8
PS11	0.18	< 9.8

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0 date 23/07/13 Page 7 / 32



### 2. VALEURS DE REFERENCES ET COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS DES ESSAIS

#### Valeurs de références :

Votre activité de production de Nickel est concernée par l'arrêté d'autorisation sur les installations classées pour la protection de l'environnement n°1467-2008/P S du 9 Octobre 2008.

Cet arrêté impose une surveillance de la qualité de l'air par le biais d'un réseau de stations de mesures en continues, et il définit les valeurs de références qui lui sont applicables.

Ces valeurs de références sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

	Dioxyde de soufre (SO2)	
Objectif de qualité	Moyenne annuelle : 50 μg/m3	
Seuil de recommandation et d'information	Moyenne horaire : 300 μg/m3	
Seuil d'alerte	Moyenne horaire : 500 μg/m3 (3 heures consécutives)	
Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	- Centile 99,7 : 350 μg/m3 moyenne horaire. - Centile 99,2 : 125 μg/m3 moyenne journalière.	
Valeurs limites pour la protection de la végétation /des écosystèmes	-Centile 99,9 : 570 μg/m3 moyenne horaire. - Moyenne horaire : 230 μg/m3. - Moyenne annuelle : 20 μg/m3.	

Pour information, l'arrêté d'autorisation ne définit aucune valeur limite dans le cas de mesure de retombée atmosphérique.

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0
date 23/07/13
Page 8 / 32



#### Commentaires sur les résultats des essais :

L'échantillonnage passif ne permet pas de comparer les niveaux mesurés aux seuils et valeurs de référence du fait de méthodes de calculs et d'unités d'expression de résultats différentes. Néanmoins, les résultats des mesures qui font l'objet de ce rapport sont comparés à titre indicatif aux valeurs de références issues de l'arrêté.

Polluants	Identification du ou des points d'échantillonnages	Commentaire
Dioxyde de soufre (SO2)	Réseau d'échantillonneurs passifs	Aucun dépassement des valeurs de références n'a été constaté.



#### 3. OBJET DE LA MISSION

A la demande de VALE NOUVELLE CALEDONIE, Bertrand SIMON de Bureau Veritas a procédé à une campagne de prélèvement et d'analyse d'air ambiant.

En complément de son réseau de stations de surveillance en continue de la qualité de l'air, VALE a souhaité densifier son maillage de suivi en installant des systèmes d'échantillonnages passifs.

Des tubes à diffusion ont été positionnés en différents endroits sur le site et dans sa périphérie afin de permettre la quantification du  $SO_2$  présent dans l'air.

Des plaquettes de dépôts pour la mesure des retombées atmosphériques ont également été positionnées autour du site.

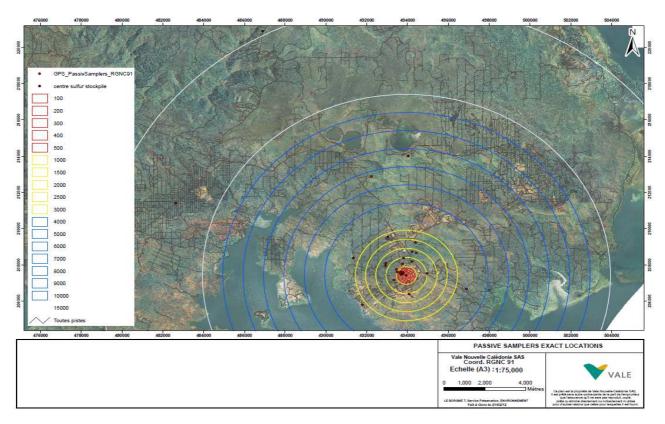
Cette mission a pour but de vérifier l'impact des retombées atmosphériques des installations sur l'environnement.

#### 4. PLAN D'ECHANTILLONNAGE

#### **Echantillonnage spatial:**

Nous avons disposé 29 systèmes d'échantillonnage sur le site et dans sa périphérie. Les points d'implantation ont été définis en concertation avec les intervenants de la société VALE.

La carte ci-dessous présente l'ensemble des points de mesures et donne une vue d'ensemble du maillage réalisé.



Les cartes précisant les emplacements des différents points sont jointes en annexe.

N° rapport : 2596131/4/1/1 indice 0				
date	23/07/13			
Page 10 / 32				



Récapitulatif des coordonnées GPS des différents points ainsi qu'un descriptif succin des conditions d'implantations :

Identification point de	COORDONNEES GPS		Conditions d'Implantation
mesure	X	Υ	·
PS 1	-22.343130	166.913160	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 2	-22.348510	166.891020	dégagé sur arbre à 1.8m
PS 3	-22.332680	166.910390	lisière forêt sur poteau à 1.8m
PS 4	-22.332940	166.910170	dégagé sur arbre à 1.8m
PS 5	-22.333100	166.909610	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 6	-22.333420	166.909450	dégagé sur poteau à 1.8m
PS 7	-22.332930	166.909090	Cîme arbre (poulie)
PS 8	-22.332280	166.908890	Cîme arbre (poulie)
PS 9	-22.331990	166.909590	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 10	-22.332390	166.910480	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 11	-22.330800	166.907180	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 12	-22.332120	166.907520	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 13	-22.328020	166.910130	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 14	-22.326830	166.914430	Cîme arbre (poulie)
PS 15	-22.325130	166.910460	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 16	-22.314740	166.902860	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 17	-22.327810	166.902070	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 18	-22.328940	166.901890	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 19	-22.321970	166.914570	Cîme arbre (poulie)
PS 20	-22.322610	166.916490	Cîme arbre (poulie)
PS 21	-22.332720	166.921740	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 22	-22.340440	166.940580	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 23	-22.325250	166.886670	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 24	-22.336180	166.905900	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 25	-22.284480	166.894940	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 26	-22.274290	166.912380	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 27	-22.212300	166.842800	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 28	-22.298330	166.801880	lisière forêt sur arbre à 1.8m
PS 29	-22.317360	166.916080	lisière forêt sur arbre à 1.8m



#### **Echantillonnage temporel:**

Les durées d'exposition des supports de prélèvements sont indiquées dans le tableau suivant :

Identification point de mesure	Date et heure de début		Date et heure de fin		Durée d'exposition (en minutes)
PS 1	26/04/2013	09:07	27/05/2013	09:08	44641
PS 2	26/04/2013	09:16	27/05/2013	09:17	44641
PS 3	26/04/2013	09:41	27/05/2013	09:50	44649
PS 4	26/04/2013	09:50	27/05/2013	09:53	44643
PS 5	26/04/2013	09:53	27/05/2013	09:55	44642
PS 6	26/04/2013	09:56	27/05/2013	09:57	44641
PS 7	26/04/2013	09:59	27/05/2013	10:01	44642
PS 8	26/04/2013	10:08	27/05/2013	10:08	44640
PS 9	26/04/2013	10:13	27/05/2013	10:14	44641
PS 10	26/04/2013	10:16	27/05/2013	10:20	44644
PS 11	26/04/2013	10:30	27/05/2013	10:35	44645
PS 12	26/04/2013	10:25	27/05/2013	10:31	44646
PS 13	26/04/2013	10:40	27/05/2013	10:44	44644
PS 14	26/04/2013	10:48	27/05/2013	10:50	44642
PS 15	26/04/2013	10:56	27/05/2013	11:02	44646
PS 16	26/04/2013	11:30	27/05/2013	11:35	44645
PS 17	26/04/2013	11:04	27/05/2013	11:10	44646
PS 18	26/04/2013	11:06	27/05/2013	11:19	44653
PS 19	26/04/2013	11:41	27/05/2013	11:50	44649
PS 20	26/04/2013	11:49	27/05/2013	12:00	44651
PS 21	26/04/2013	08:19	27/05/2013	08:15	44636
PS 22	26/04/2013	08:25	27/05/2013	08:24	44639
PS 23	26/04/2013	08:11	27/05/2013	08:08	44637
PS 24	26/04/2013	09:28	27/05/2013	09:32	44644
PS 25	26/04/2013	12:40	27/05/2013	13:45	44705
PS 26	26/04/2013	12:57	27/05/2013	14:00	44703
PS 27	26/04/2013	13:23	27/05/2013	14:26	44703
PS 28	26/04/2013	07:50	27/05/2013	07:45	44635
PS 29	26/04/2013	08:55	27/05/2013	08:50	44635
Blanc	-	-	-	-	0

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0			
date 23/07/13			
Page 12 / 32			

Réf.: EV-RA-1Rap V9.11



#### 5. ACTIVITE DU SITE

#### Conditions de marche durant les essais :

Les conditions de fonctionnement des installations pendant la période d'exposition des capteurs ne nous ont pas été communiquées.

#### **Evènements particuliers durant les essais :**

Aucun évènement particulier n'est à signaler sur la période d'exposition des échantillonneurs.

#### 6. DONNEES METEOROLOGIQUES

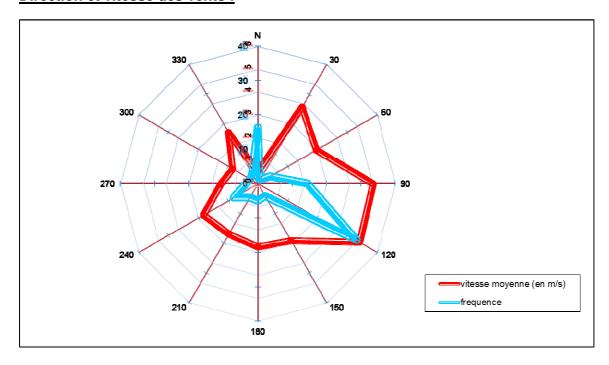
Les conditions météorologiques jouent un rôle important dans la dispersion spatiale et temporelle des polluants présents dans l'air.

La pluviométrie, la vitesse et la direction du vent, sont les paramètres susceptibles d'être les plus influents pendant la période d'exposition des échantillonneurs.

Les données météorologiques ont été fournies par la société VALE.

Elles sont issues de la station météorologique installée au sein de l'usine.

#### Direction et vitesse des vents :



N° rapport : 2596131/4/1/1 indice 0
date 23/07/13
Page 13 / 32

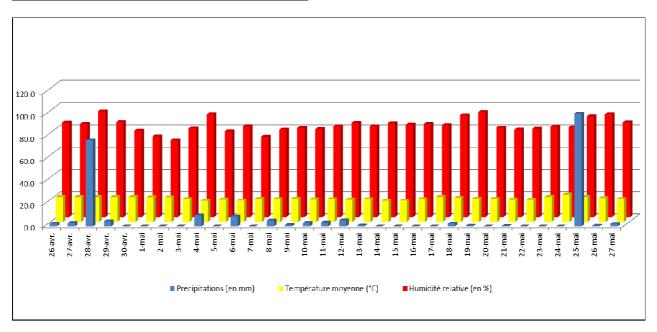


Les vents sur la période ont été principalement de secteur Sud-Est.

64% des vents relevés ont été faibles avec des vitesses inférieures à 4,5 m/s (inférieurs à 9 nœuds).

La vitesse moyenne horaire maximale enregistrée sur la période était de 9.8m/s. La vitesse moyenne sur la période d'exposition des capteurs était de 3.4 m/s.

#### Pluviométrie, température et hygrométrie :



Le cumul des précipitations sur la période est supérieur aux normales de saison, il est de 234.7 mm. La température moyenne sur la période est de 21.0℃ et l'humidité relative moyenne est de 82.7 %.

#### 7. CONDITIONS DE MESURAGE ET VALIDITE DES ESSAIS

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0
date 23/07/13
Page 14 / 32



Spécifications techniques		résultats mesurages	Commentaires	
Support SO2	Gamme de mesure	1-150 μg/m3	de < à 0.3 à 14.7 μg/m3	Deux points d'échantillonnage présente une concentration inférieure à la limite de détection. Cette absence de détection est liée à la diminution de l'activité sur le site. Les autres échantillonneurs présentent des concentrations dans la gamme de détection des supports de prélèvements.
	Durée exposition	14 à 28 jours	31 jours	La durée d'exposition est légèrement supérieure à la recommandation du laboratoire et est sans impact sur les résultats.
	Vent	< 10 % si < à 4.5 m/s	Moyennes journalières comprises entre 0.7 et 7.5 m/s	Une étude technique réalisée par le fournisseur des supports montrent que l'influence de la vitesse du vent est < à 15 % pour les tubes SO2 jusqu'à 10m/s.
Influences	Température	aucune entre 10 et 30°c	Moyennes journalières comprises entre 18.8 et 24.4 °C	Les températures mesurées pendant la période d'exposition sont comprises dans la gamme d'utilisation préconisée par le laboratoire. La température n'a pas d'influence sur les résultats.
externes	Humidité	aucune entre 20 et 80 %	Moyennes journalières comprises entre 69.1 et 95.3 %	L'humidité moyenne sur la période est de 82.7 %. Le laboratoire Passam a réalisé une étude de l'influence de l'humidité sur des supports de prélèvements de NO2. Les tests ont été réalisés sur la gamme usuelle d'utilisation des supports : de 20 à 80% d'humidité. Les résultats ont montré que le taux d'humidité n'avait aucune influence sur les résultats. Par mesure de précaution, nous évaluons cette influence à moins de 10 %.

Les conditions de mesurage respectent les préconisations du fournisseur des supports de prélèvements.

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0
date 23/07/13
Page 15 / 32

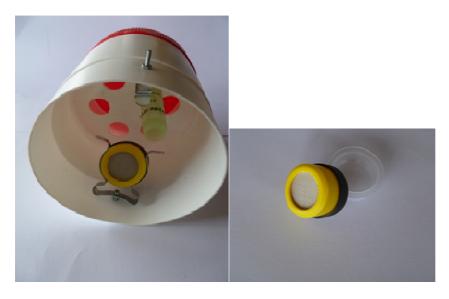


#### 8. METHODOLOGIE

#### **TUBES PASSIFS:**

Les systèmes d'échantillonnages utilisés sont composés d'une enveloppe plastique et d'un tube d'absorption spécifique pour le piégeage du polluant recherché : SO2.

Ce montage permet la circulation de l'air et conserve les tubes de prélèvements à l'abri des intempéries.



Système d'échantillonnages

Tube passif SO2

Les systèmes ont été positionnés à une hauteur voisine de 2 m du sol sur des supports présents dans l'environnement : arbre ou poteau de clôture.

Seuls les échantillonneurs des points : PS7, PS8, PS14, PS19 et PS 20, ont été positionnés à la cime d'arbre. Leur mise en place est assurée par l'intermédiaire d'une corde et de poulies.



N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0 date 23/07/13 Page 16 / 32



La fourniture des tubes ainsi que leurs analyses ont été assurées par le laboratoire PASSAM AG qui se situe en Suisse.

Tableau récapitulatif présentant la méthodologie et les appareils mis en œuvre pour la réalisation des essais présentés :

PARAMETRES RECHERCHES	METHODES ET APPAREILLAGES	GAMME DE MESURE
SO <sub>2</sub>	Tube diffusion passive Temps d'exposition : 2 à 4 semaines Débit échantillonnage : 11,9 ml/min Voir fiche technique en annexe	0.5 – 240 μg/m3

#### **PLAQUETTES DE DEPOTS:**

Les systèmes d'échantillonnages utilisés sont composés de plaquettes métalliques minces de surfaces connues, recouvertes d'un enduit adapté, disposées horizontalement dans l'air extérieur à environ 1.5 m du sol conformément aux recommandations de la norme NFX 43-007.





N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0 date 23/07/13 Page 17 / 32



Le dépôt des poussières véhiculées dans l'air se fait sur les surfaces enduites, auxquelles elles adhèrent. Après une durée d'exposition de 15 jours à 1 mois, les plaquettes sont lavées avec un solvant pour séparer l'enduit et les poussières.

L'enduit dissous est éliminé par filtration.

Après une phase de séchage, les poussières récupérées sont pesées et elles sont analysées afin de déterminer la teneur en élément recherché.

Les teneurs en composés sont obtenues avec la formule de calcul suivante :

La teneur moyenne en polluant, p, exprimée en grammes par mètre carré et par mois est égale à :

$$p = (m/10^3) \times (10^4/s) \times (730/t) = 7300 \times m / (s \times t)$$

#### avec:

t : durée d'exposition de la plaquette, en heures, la durée moyenne d'un mois étant prise égale à 730 heures.

m : masse en milligrammes recueillies

s : surface utile d'exposition de la plaquette en centimètres carrés, soit 50 cm<sup>2</sup>.

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0
date 23/07/13
Page 18 / 32



#### 9. ANNEXES

#### **ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS**

#### **ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS**

- Implantation : PLAN LARGE

- Implantation : USINE

- Identification : PLAN LARGE

- Identification : USINE et FORET NORD

- Identification : USINE

- Identification : ZOOM BASSIN USINE

**ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES** 

**ANNEXE 4 – RESULTATS LABORATOIRE** 

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0 date 23/07/13 Page 19 / 32



#### **ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES ECHANTILLONNEURS**

#### Fiche Technique Tube SO2:

Débit de prélèvement [3]	11.9 ml/min à 20°C 1 – 150 μg/m³ 2 – 4 semaines		
zone de fonctionnement normal			
Durée d'échantillonnage			
Limite de détection	0.2 μg/m³	pour une exposition mensuelle	
Influences expternes : vitesse du vent température humidité	l'influence < 10% pour un vent de vitesse inféri 4.5 m/sec avec boîte à protection pas d'influence entre 10 et pas d'influence entre 20 et		
Stockage	avant l'utilisation après l'utilisation		
Interférendes	non connu		
Incertitude élargie *	22.1 % au niveau de 2		
	275		

\* selon GUM; réserve de modifications

revisé 5,1,2012



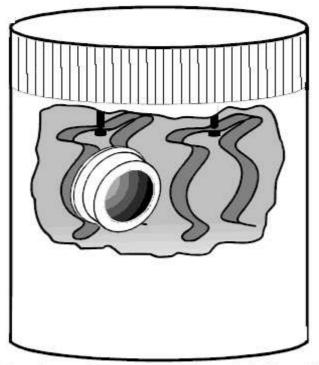
Echantillonneur à membrane en téflon pour la mesure du dioxyde de soufre

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0			
date 23/07/13			
Page 20 / 32			

Réf.: EV-RA-1Rap V9.11



L'échantillonneur passif pour la mesure du dioxyde de soufre repose sur le principe de la diffusion passive des molécules de dioxyde de soufre sur un milieu absorbant, dans ce cas un mélange de carbonate de potassium et de glycérine [1]. Il consiste en un tube de polypropylène avec une ouverture de 20 mm de diamètre. Pour diminuer l'influence du vent on place une membrane que l'on soutient par un treillis en fil de fer. Un dispositif de suspension est conseillé pour la protection de l'échantillonneur contre les intempéries et pour réduire l'influence du vent.



Système de suspension comme protection contre les intempéries

La quantité de dioxyde de soufre absorbée est proportionnelle à sa concentration dans l'environnement. Après un temps d'exposition d'une semaine à un mois, on extrait la quantité totale de dioxyde de soufre que l'on mesure par chromatographie ionique.

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0
date 23/07/13
Page 21 / 32

Réf. : EV-RA-1Rap V9.11

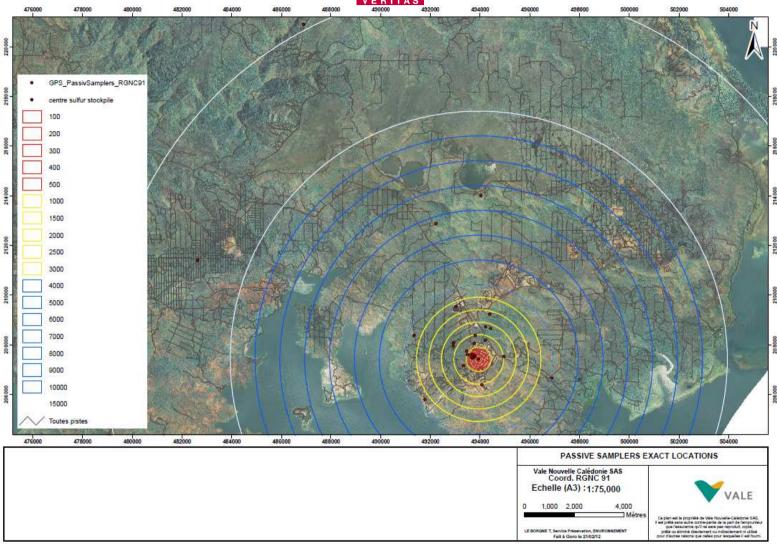


#### **ANNEXE 2 – IMPLANTATION DES ECHANTILLONNEURS**

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0 date 23/07/13 Page 22 / 32

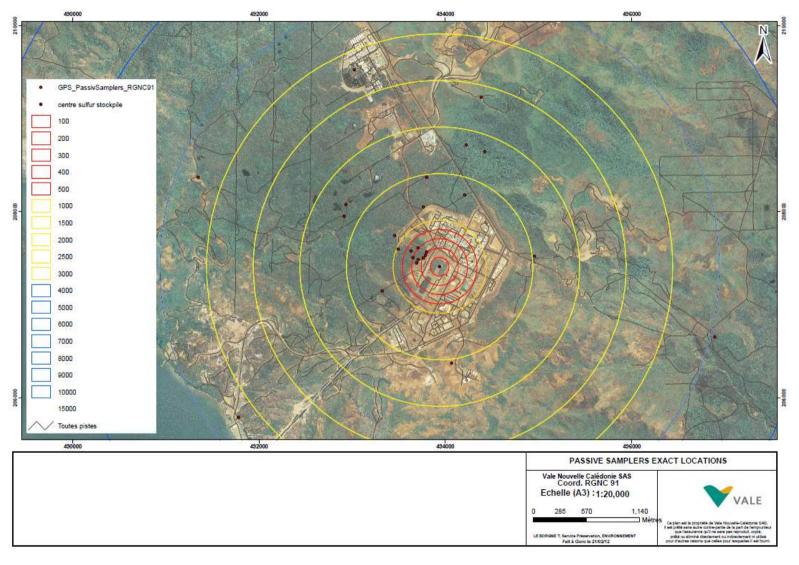
Réf.: EV-RA-1Rap V9.11

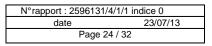




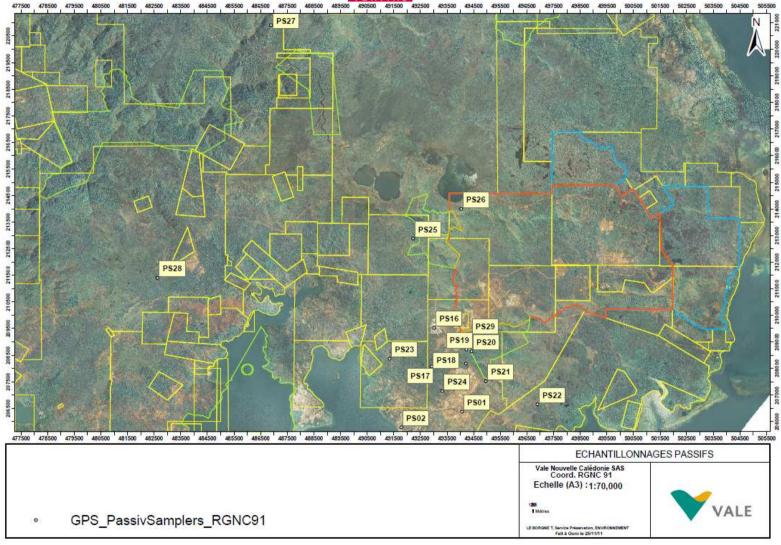
N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0 date 23/07/13 Page 23 / 32





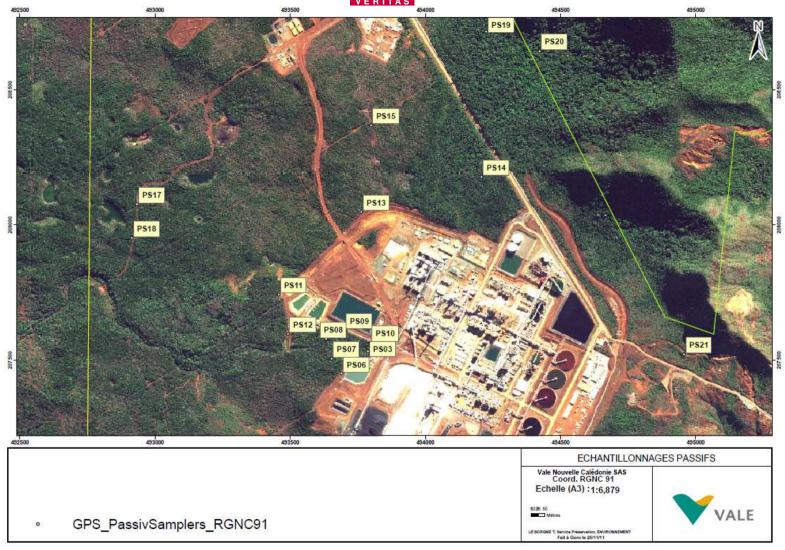






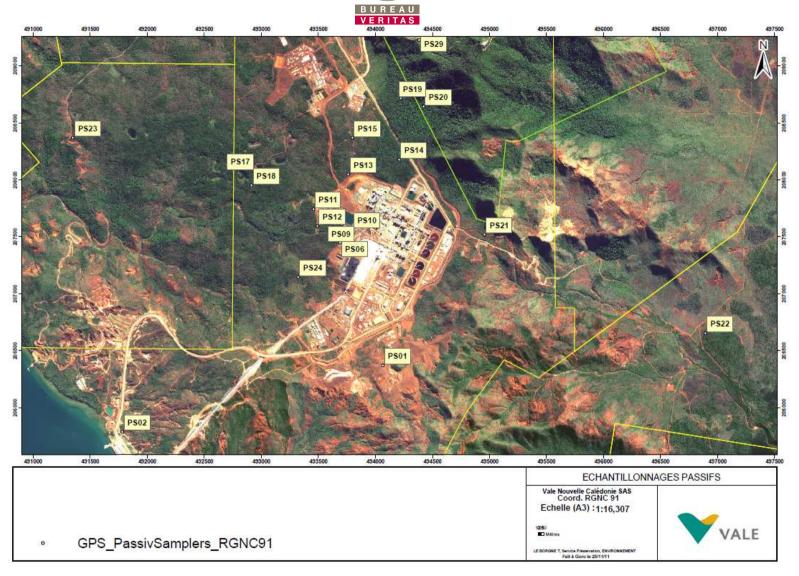
N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0			
date 23/07/13			
Page 25 / 32			





N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0			
date 23/07/13			
Page 26 / 32			





N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0			
date 23/07/13			
Page 27 / 32			





	N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0			
Ī	date 23/07/13			
Ī	Page 28 / 32			



#### **ANNEXE 3 – DONNEES METEOROLOGIQUES**

DONNEES METEOROLOGIQUES - MOYENNES JOURNALIERES						
Date	Precipitations	Température	Humidité	Vitesse vent	Direction du	
Date	(en mm)	moyenne (℃)	relative (en %)	(en m/s)	vent	
26/04/2013	2.6	22.4	85.0	6.6	122.9	
27/04/2013	3.2	22.4	83.9	7.5	115.0	
28/04/2013	77.4	22.4	95.3	7.3	110.0	
29/04/2013	4.8	22.3	85.4	6.1	114.2	
30/04/2013	0.0	22.3	77.8	6.6	122.5	
01/05/2013	0.0	22.1	72.6	5.0	122.1	
02/05/2013	0.0	21.9	69.1	3.0	121.7	
03/05/2013	0.0	20.6	79.7	1.3	109.6	
04/05/2013	9.8	18.8	92.5	0.7	124.6	
05/05/2013	0.0	20.0	77.3	1.6	137.1	
06/05/2013	9.0	19.1	82.0	2.1	142.1	
07/05/2013	0.0	20.7	72.3	4.1	125.4	
08/05/2013	5.4	20.5	78.5	5.3	122.5	
09/05/2013	1.2	20.9	80.1	4.6	120.8	
10/05/2013	3.2	20.1	79.0	5.0	119.2	
11/05/2013	3.6	20.3	81.8	5.4	116.7	
12/05/2013	5.6	19.9	84.8	5.8	111.7	
13/05/2013	0.8	20.4	81.6	2.6	128.8	
14/05/2013	0.0	18.8	84.5	1.7	145.4	
15/05/2013	0.0	19.0	83.3	1.3	147.1	
16/05/2013	0.0	20.4	83.9	2.2	69.2	
17/05/2013	0.0	22.4	82.8	2.4	149.2	
18/05/2013	2.6	21.5	91.7	1.0	139.2	
19/05/2013	0.6	20.8	94.5	1.7	231.7	
20/05/2013	0.0	20.6	80.3	2.0	230.4	
21/05/2013	0.4	19.9	78.6	1.6	148.8	
22/05/2013	0.0	19.8	79.3	1.5	108.3	
23/05/2013	0.0	22.3	81.3	3.6	87.1	
24/05/2013	0.0	24.4	80.7	2.9	166.7	
25/05/2013	101.5	22.4	90.4	1.8	132.9	
26/05/2013	0.6	21.3	92.5	2.5	195.8	
27/05/2013	2.4	20.6	85.2	3.1	181.7	

1	N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0			
	date	23/07/13		
	Page 29 / 32			

Réf.: EV-RA-1Rap V9.11



#### **ANNEXE 4 - RESULTATS LABORATOIRES**

#### Dioxyde de soufre mesure par échantillonneur passif

méthode d'échantillonnage: échantillonneur passif méthode d'analyse: chromatographie ionique SP10

Bureau Veritas					Période				ı 27/05/2013							0000
-98895 Noumea			Date d'analy	/se: 28.			blanc[ppm]		0.3	volume[ml	] 4	taux d'acc			ml/min	20°C
Lieu	début		fin		durée		_	quantité S	O <sub>4</sub> [ppm] <sub>brutte</sub>	)_	_	cond	centration u	. •	moyen	écart
Code: FVTA		heure		heure	dezimal	code	valeur 1	code	valeur 2	code	valeur 3	valeur 1	valeur 2	valeur 3	ug/m³	stand.9
28			27/05/2013		743.92	15	0.379					0.4			0.4	
23			27/05/2013		743.95	19	0.921					3.1			3.1	
21			27/05/2013		743.93	11	0.747					2.2			2.2	
22			27/05/2013		743.98	20	0.891					3.0			3.0	
29			27/05/2013		743.92	9	0.418					0.6			0.6	
1			27/05/2013		744.02	10	0.603					1.5			1.5	
2			27/05/2013		744.02	12	0.666					1.8			1.8	
24			27/05/2013		744.07	18	0.954					3.3			3.3	
3			27/05/2013		744.15	16	1.425					5.6			5.6	
4			27/05/2013		744.05	5	1.322					5.1			5.1	
5			27/05/2013		744.03	13	1.515					6.1			6.1	
6			27/05/2013		744.02	14	1.384					5.4			5.4	
7	26/04/2013				744.03	7	1.161					4.3			4.3	
8			27/05/2013		744.00	6	1.046					3.7			3.7	
9	26/04/2013				744.02	17	2.018					8.6			8.6	
10	26/04/2013				744.07	1	2.303					10.1			10.1	
12	26/04/2013				744.10	3	2.325					10.2			10.2	
11	26/04/2013				744.08	8	2.075					8.9			8.9	
13	26/04/2013				744.07	4	1.854					7.8			7.8	
14	26/04/2013				744.03	2	0.631					1.7			1.7	
15	26/04/2013				744.10	22	0.568					1.3			1.3	
17	26/04/2013				744.10	39	3.223					14.7			14.7	
18	26/04/2013				744.22	23	3.215					14.6			14.6	
16	26/04/2013				744.08	27	0.413					0.6			0.6	
19	26/04/2013				744.15	36	0.446					0.7			0.7	
20	26/04/2013				744.18	33	0.493					1.0			1.0	
25			27/05/2013		745.08	30	0.464					0.8			0.8	
26			27/05/2013		745.05	34	0.442					0.7			0.7	
27		13:23	27/05/2013	14:26	745.05	35	0.458					0.8			0.8	
Blanc	26/04/2013					43	0.337									

Date d'arrivé: 25.06.2013 Incertitude de mesure www.passam.ch/products.htm
Limite de détection 0.3 ug/m³ 14 jours

Les valeurs ne sont représentatives que pour le lieu de mesure immédiat. Conclusions pour des lieux plus éloignés sous réserve. Ces données font partie d'une série de mesures à long-terme et ne peuvent pas être reproduites sans autorisation de la société de passam sa.

N° rapport : 2596131/4/1/1 indice 0
date 23/07/13
Page 30 / 32





**BUREAU VERITAS SA** Mr Bertrand SIMON Agence Produits Mediterranée 685 Rue Georges Claude CS 60401 13591 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

#### RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-LK-042030-01 Version ou : 02/07/2013 Dossier N° : 13E026944 Date de réception : 25/06/2013

Référence Dossier : N° d'ordre 13-031 Affaire N°2596131/4

Reference Commande : 1510003984

N' Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations	
.001	Air ambiant	BV/1//BESIM/Q235		
002	Air ambiant	BV/11/BESM/V0236		
003	Air ambiant	BV/11/BESMW0237		
004	Air ambiant	B///11/BES8W0238		
005	Air ambiant	B\//11/BES8W0239		

Like the state of the state of

Conservation de vos echantilions  Las schartillons seront conservés sous conditions contribées pendent di sensenes pour ses sots et pendent d'asmanue pour les sous et affair, a compter de la delle de niception des échantilions au laboration. Sans sons contrares, le seront génutes après catte période sens aucune communication de nothe pert. S' vous disense que les échantitions solent conservés plus longement, veullez réduins de document signé au plus land une sensene avent la date d'assus.							
Nom: Signature:							
Date :							

Euroffits Analyses pour l'Environnement - Site de Saveme 5. aux l'Observation - 37700 Savema 16.03 68 911 911 - bis 10 68 999 bbt - vite sect : www.aurofins.bisno SAS au capital de 1 032 900 6 - APE 71308 - BCS DW/ERRIE 403 996 971

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0							
date 23/07/13							
Page 31 / 32							

Page 1/2





#### RAPPORT D'ANALYSE

Nº de rapport d'analyse : AR-13-LK-042030-01 Version du : 02/07/2013

Dossler N\* : 13E026944 Date de réception : 25/06/2013

Reference Dossier : N° d'ordre 13-031 Affaire N°2596131/4

Référence Commande : 1510003984

N° Echantilon Date the prelovement	001	002	003	004	005	Limites
Distrut d'analyse	25/06/2013	25/06/2013	25/06/2013	25/06/2013	25/06/2013	7.00
	Préparati	on Physica	-Chimique			

Staff Extraction & Thesane d'une plaquette de dépôt

Filespee Statement has be been de bester to.							
		Mesure	s gravimé	triques			
18870 Mesure gravimétrique des re Descripto pometiça de x comit	tombées atr	cosphériques				*10000	terata iur in etc ia talente
Maren de pouesteros	74	5.30	0.00	530	130	0.00	
Surface after de la propuette	27/	300	1010	90.0	900	5031	
			Métaux				
LSB03 Mineralisation HF/HN03		14					
AP X 60-651MF GN 1-63M							
LSS 31 Southe (5) our filtre. Analyte distillation to 40 to labor to	ag Filte	-eart	-50.0	400	-800	4600	0.143
Decage part CHOSEL - Adapted on NF SN 14982							

La reproduction de ce decument répat submale que enue as forme mégrale. Il comporte 2 pagara). La present rapport pe consume que les L'accreditation du CORREC attent de la compétence du laboration pour les esuis seues couverts par l'accreditation que and identifiés par l'

Leberature agrice per la rematore chargé du l'environnement ; portius disponibre sur Http://www.labeau.eu/orgia.gouy.fr

Laboratore agrici peur la stateator des politivoments el des analyses termina atico des analyses des paramètres de confide nanhans des neux - porties stituillés de l'agricore describés sur domande.

Laboratoria agrido per la minalma charga des matadráticos citacales per ambitido DO de SMR-2011. Mentien que typos d'antelgane pour haquelle fagniment a sté dellens aur vere-aurolina fina dispositio aux demandes.

Claire Bergeard

001 BV/T1/6EB/M/0236 502 BVITT/BEB/M/0236 003 BVI11/6EB/M0237

004 BV/11/BEBIMI0238 005 BV/11/SEBIM/0030

Eurofine Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne E. sus d'Observation - 87700 Saverne TAILUS 86 911 911 - Ser 21 66 916 221 - arts sech : West supplies frame SAS au capital de 1 023 000 61 - APS 71205 - RCS SAVERNE AZZ 266 277

N°rapport : 2596131/4/1/1 indice 0							
date 23/07/13							
Page 32 / 32							

Page 2/2